



2023, une année dynamique...

Editorial



Vincent Feroldi
Président
Comité exécutif

En février, Pierre Mouterde a terminé son dernier mandat comme Président du Comité exécutif de la Fondation Après-Tout et ce dernier m'a désigné pour lui succéder. Impliqué dans le secteur de la Santé et du Pénitencier, j'exercerai ce mandat dans la continuité de son action avec le souci de promouvoir le développement de la Fondation. Merci à Pierre pour la dynamique impulsée pendant ses années de présidence ! Nous sommes heureux qu'il reste disponible pour des missions particulières dans l'avenir.

Je me réjouis que, cette année, plusieurs personnes aient accepté de consacrer un peu de leur temps pour réfléchir avec nous à de nouveaux partenariats et à l'élaboration de nouveaux axes de travail. Nous ne sommes jamais assez nombreux pour remplir nos missions.

Il est en effet important que notre Fondation tisse des liens de plus en plus nombreux avec d'autres partenaires dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette Lettre vous en donne quelques exemples.

2023 permet aussi d'initier un dispositif de soutien pour des travaux de recherches universitaires post-doctoraux. Naturellement, tout cela nécessite de nouvelles ressources. La Fondation Après-Tout va s'efforcer d'élargir ses sources de financement, mais elle continue d'avoir besoin de votre soutien. Nous vous remercions pour celui-ci.

La Fondation Après-Tout présente au « Village du Prendre Soin »



Cette manifestation était organisée à l'Hôtel de Ville de Lyon, le 25 mai 2023, dans le cadre de la deuxième édition du «Salon de l'évolution et de la transition» organisée par la Maison métropolitaine de l'insertion et de l'emploi (MMIE). Cet événement avait pour objectif de faire découvrir les métiers porteurs et d'aider à mieux comprendre tous les dispositifs d'évolution professionnelle disponibles sur le territoire dont ceux du « Prendre soin ». Ont participé de nombreux acteurs, dont l'ADAPEI 69, Compagnie de Louis, Clinique du Parc, IF2M, EHPAD La Rotonde, MainTenir.

La Fondation Après-Tout signataire de la « Charte des 1000 »



Le 4 avril 2023, à la soirée organisée par la Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMIE), la Fondation Après-Tout s'est engagée, au côté d'autres acteurs économiques, en signant la **Charte des 1000 Entreprises pour l'insertion et l'emploi**. Celle-ci a pour objet de promouvoir un lien et un accompagnement des entreprises et des demandeurs d'emploi pour favoriser insertion et remise à l'emploi.

La Fondation est heureuse de rejoindre ainsi les entreprises qui agissent pour la construction de parcours d'insertion complets et innovants en promouvant information sur les métiers, visites, stages, mises en situation professionnelle, missions, préparation au poste, lien avec la formation professionnelle...

La Fondation Après-Tout au côté de trois Universités

La Fondation Après-Tout a créé ses premiers prix de mémoire en 2014 avec l'Université Lyon 1 et le DIU Ethique médicale et bioéthique : réflexion éthique et philosophique pour le soin, l'enseignement et la recherche en santé.

Cette année, elle a étendu son action pour les étudiants en formation continue résidant et/ou exerçant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA). Ces prix concernent les diplômes universitaires et interuniversitaires (DU et DIU) et masters suivants :

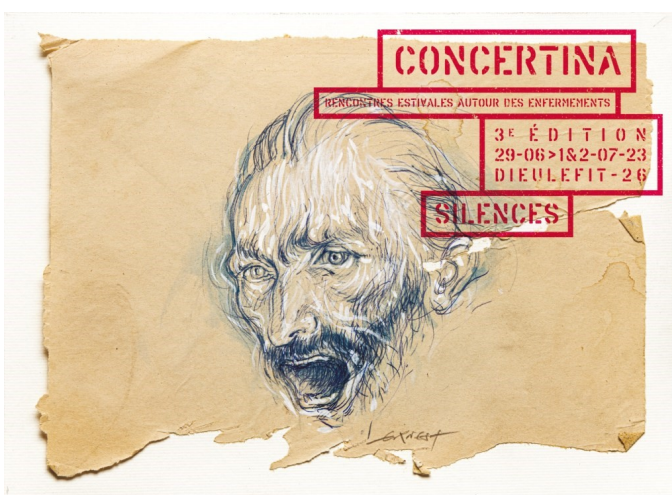
- DU Philosophie et Santé - Université Lyon 1 et Lyon 3
- Master Culture et Santé – Université Lyon 3
- DU Religion, liberté religieuse et laïcité – UCLY et Université Lyon 3

Prochainement, le Comité exécutif de la Fondation Après-Tout désignera les lauréats 2023.



L'an dernier, parmi d'autres lauréats, Sébastien Nallet, surveillant pénitentiaire actuellement en poste à Aurillac, a reçu un prix pour son mémoire : *Les douches collectives en milieu carcéral. Le défi d'une vigilance laïque*. La Fondation a voulu souligner l'originalité du sujet dans les travaux de recherche touchant le monde pénitentiaire à une époque où les personnes souhaitent être reconnues dans leur identité profonde, humaine, spirituelle et culturelle.

La Fondation Après-Tout en soutien à la 3^{ème} édition de Concertina



Ces Rencontres estivales d'une durée de trois jours autour des enfermements (prison, rétention administrative, garde-à-vue, hospitalisation psychiatrique sous contrainte...) étaient organisées cette année sur le thème **Silences** !

Elles étaient conduites autour de conférences, projections de films, plateaux radio en direct, installations plastiques et photographiques, concerts, conférences gesticulées, spectacles de rue, créations graphiques, ateliers, déambulations guidées, blog, cantina et bal populaire.

Hommes, femmes, citoyens, militants, avocats, historiens, anthropologues, sociologues, géographes, architectes, proches de prisonniers, travailleurs sociaux, magistrats, philosophes, anciens détenus, aumôniers, médecins, réalisateurs, psychologues, metteurs en scène, journalistes, élus, enseignants, écrivains et bien d'autres, se sont retrouvés dans un cadre convivial. Parmi eux, des membres de la Fondation Après-Tout : Vincent Feroldi (Président) et Claude Soubeyran de Saint-Prix (Délégué général). Ils ont pu prendre contact avec différentes personnalités, notamment de la Direction interrégionale de l'administration pénitentiaire.

*L'édition 2024 sera sur la thématique **Marges**.*

Elle se déroulera les 28, 29 et 30 juin 2024 à Dieulefit (Drôme).



Soutenir la recherche éthique, philosophique et humaniste

La Fondation Après-Tout a adopté un dispositif de soutien pour des travaux de recherches universitaires post-doctoraux. A ce titre, elle entend soutenir financièrement les travaux universitaires post-doctoraux individuels axés sur les formes contemporaines de la vulnérabilité et du prendre soin, aboutissant à la mise en place de projets cliniques et de recherches scientifiques, à la création d'outils d'accompagnement et à la rédaction d'ouvrages ou d'articles scientifiques.

Cette année, Edouard Leaune, psychiatre, praticien hospitalo-universitaire à l'hôpital du Vinatier (Rhône) et docteur en philosophie, reçoit le soutien de la Fondation pour sa recherche post-doctorale dans le champ du deuil à l'échelle internationale. Ses recherches passées portaient sur les formes de vulnérabilité dans les sociétés contemporaines, dans le champ du suicide.

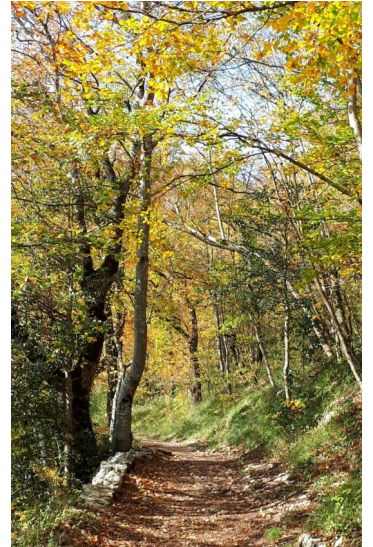
Pourquoi léguer à la Fondation Après-Tout ?

Léguer, c'est **prolonger votre engagement** au côté de notre Fondation. Décider de faire un legs est un projet intime. C'est un acte fort qui se doit d'être à votre image, en ligne avec vos valeurs et le sens que vous avez souhaité donner à votre vie.

En préparant votre succession de votre vivant, vous vous assurez que **vos engagements se perpétueront** et que les choix que vous ferez aujourd'hui seront utiles sur la durée.

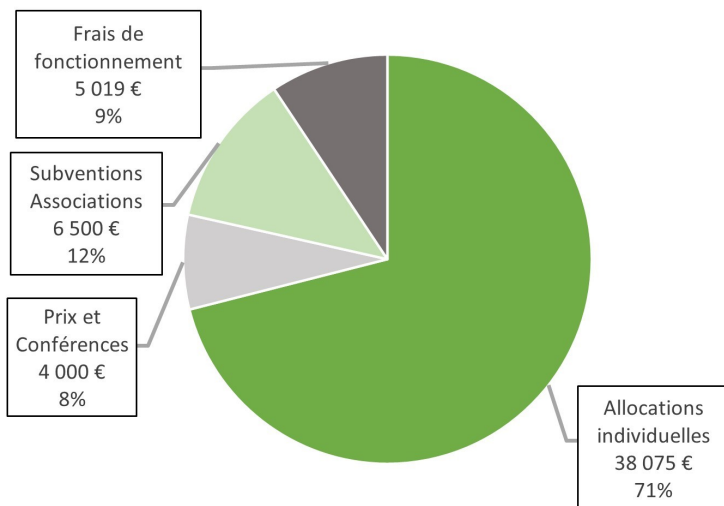
Si tel est votre souhait, avec la Fondation de France, la Fondation Après-Tout vous accompagnera, en lien avec votre notaire, à bâtir votre legs et vous aidera dans la rédaction des dispositions souhaitées.

Déjà la Fondation Après-Tout a bénéficié de plusieurs legs qui sont bien précieux pour notre action ; **toute notre gratitude à ces donateurs.**



2022

Tableau des Emplois



Un point sur les finances....

En 2022,

Total des Dons : 27.335 €
20 projets soutenus pour 44.575 €

1^{er} semestre 2023

Dons : 15.700 €
6 projets soutenus pour 20.000 €

Nous avons besoin de votre aide pour poursuivre notre action !

Vous pouvez effectuer des dons en ligne directement à partir du site de la Fondation Après-Tout

<https://apres-tout.fr/faire-un-don/>

Soutenez la Fondation Après-Tout et ses actions

Les dons par chèque

Fondation de France – Fondation Après-Tout
à adresser : 15 rue Jean Perréal - 69008 LYON

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France.

Les donations et assurances-vie

Vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine par legs en rédigeant votre testament en faveur de la Fondation Après-Tout.

Demandez conseil à votre notaire.

Accompagner les professionnels au service de l'humain

soutenir • se ressourcer • produire de la pensée